

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2013

**DELIBERATION N° DEL022-13**

*Certifiée exécutoire par le Maire  
Publiée le .....*

L'an deux mille treize, le 25 mars à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 19 mars 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

**Présents :**

Mmes N. AMBREGNI, J. BEAUGEON, I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLÉ, C. EGEA, C. PICCA, C. POLENTINI, C. TISON et MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, M. ISSINDOU, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS (Pouvoir à J-C GUERRE-GENTON en date du 28/02/13)  
Mme Geneviève PROSCHE-LEMAIRE (Pouvoir à J. BEAUGEON en date du 19/03/13)  
M. Georges MORIN (Pouvoir à H. EL GARES en date du 25/03/13)

**Absents excusés :**

Mmes Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN et M. Jérôme DESMOULINS.

M. Habib EL GARES a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Autorisation à Monsieur Paul Berthollet -  
représentation à l'Association Syndicale Drac Isère.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser Monsieur Paul Berthollet, représentant de la ville de Gières à l'Association Syndicale Drac Isère, à exercer le mandat de Président.

**Conclusions :**

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 25 mars 2013.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.